



DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE
DE
MARCILLAC - VALLON
12330

CONTRAT BCO – 1^{ère} GÉNÉRATION

Actualisée le 30/11/2023

Éléments clés

Piloté par	RÉGION
BCO	Bourg Centre Occitanie
Signature	25-07-2019
Durée	3 ans
Périmètre d'étude	Territoire des deux communes

Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Communes de Marcillac-Vallon / Saint Christophe-Vallon

Communauté de Communes Conques-Marcillac
PETR Centre Ouest Aveyron**Contrat Cadre
2019 - 2021**

Partenaires

Région Occitanie

Département de l'Aveyron

Commune de Marcillac-Vallon

Commune de Saint Christophe-Vallon

Communauté de Communes de Conques-Marcillac

Petr Centre Ouest Aveyron

Banque des Territoires

EPF Occitanie

Présentation

Selon les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2017 et la nomenclature définie par l'INSEE sur les « villes centres » des bassins de vie ruraux, la Région Occitanie compte désormais 137 Communautés de Communes contre 264 en 2016 et 215 bassins de vie dont 167 bassins de vie ruraux.

Chacun d'eux comprend une « **ville-centre** » qui assure une fonction de centralité au service de la population de son bassin de vie ainsi que des communes qui peuvent également remplir la fonction de pôle de services de proximité. Les villes centres doivent pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, du patrimoine, de la petite enfance, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs...



S'inscrivant dans les Contrats de Plan Etat-Région 2015/2020 des ex régions Languedoc Roussillon (*thématique 8.1 « équilibre territorial »*) et Midi Pyrénées (Article 28.2 « *soutenir les fonctions de centralité* »)¹ et de par son rôle de chef de file dans le domaine de l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, **la Région a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des « Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée »**,

Cette nouvelle politique a permis aux communes bourgs centres dont **Marcillac-Vallon (ville centre)** et de Saint Christophe Vallon (pôle de service de proximité) en lien avec la Communauté de Communes de Conques-Marcillac (CCCM) de s'inscrire dans le programme Bourg Centre Occitanie et de contractualiser un contrat de 1^{ère} génération sur la période 2019-2021.

Ce contrat a permis la mise en œuvre d'un premier :

- Projet de territoire,
- Programme pluriannuelle de valorisation et de développement de projets,
- Diagnostic de territoire,
- De définition de projets,
- De mise en relation entre partenaires,
- D'obtenir des subventions d'investissement (dans le cadre de programmes d'investissement fléchés uniquement pour les bourgs centres BCO).

S'inscrivant dans une durée restreinte de 3 ans, la commune de Marcillac-Vallon en lien avec la CCCM a vu la mise en œuvre de trois projets sur le territoire communal :

- L'opération Bourg Centre soit l'aménagement du quai du Cruou,
- La création de la maison France Service et siège de la CCCM,
- La tranche 1 de restauration de la chapelle Notre Dame de Foncourrieu.

Pour compléter le programme entre la Région et les acteurs concernés par le programme BCO, la Région, pilote du programme a invité en février 2023, les Bourgs Centres qui le souhaitaient à poursuivre la contractualisation par un avenant pour la période 2022-2028.

¹ https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/irecontenu/telechargement/3775/28033/file/dp_signature_cper_signe.pdf
https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/content/download/13136/90993/file/CPER_LD.pdf

Points forts

Contractualiser avec le partenaire Région et les partenaires associés (Département, ...),

Maintenir, conforter et renforcer la commune comme centralité structurante du territoire de la CCCM,

Créer, identifier et valoriser les projets de territoire et les opérations des commune de Marcillac-Vallon, St Christophe Vallon et de la CCCM (uniquement sur les territoires concernés par le programme BCO),

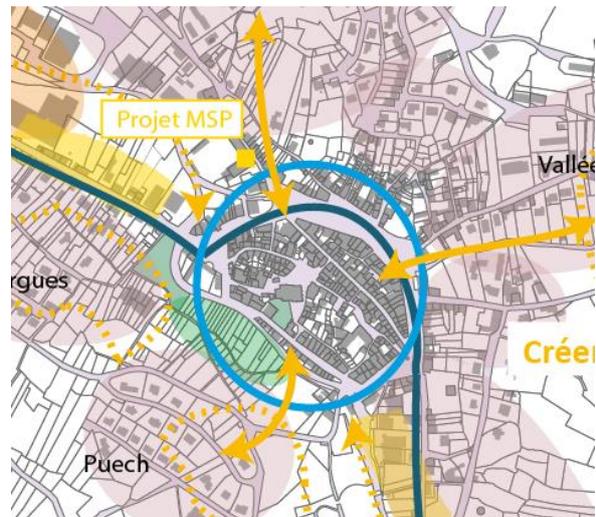
Poser les bases de la vision à court, moyen et long terme,

Programmer et concrétiser les opérations court terme,

Maximiser les soutiens financiers, d'ingénierie et d'informations de la part des partenaires,

Assurer une mise en relation des acteurs avec des échanges de bons procédés, trouver des solutions...

Obtenir des aides d'investissement pour les projets identifiés pendant toute la durée du programme BCO,



Liens

Avenant BCO – Contrat 2^{ème} génération